



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

SESSION 2010

BREVET PROFESSIONNEL PLÂTRERIE ET PLAQUE

Épreuve E3 - Travaux spécifiques à caractère technique ou décoratif

Correction

Page	Contenu
1/2	Page de garde.
2/2	Correction

E3

SUJET NATIONAL	Session 2010	Code E3		
Examen et spécialité BP PLÂTRERIE ET PLAQUE				
Intitulé de l'épreuve TRAVAUX SPECIFIQUES A CARACTERE TECHNIQUE ET DECORATIF				
Type CORRIGE	Facultatif : date et heure	Durée 4H00	Coefficient 3	N° de page / total S 1 / 2

Question n°1 :

Quels sont les différents éléments qui composent le traîneau ?

Calibre zinc, contre sabot, jambette ou fasseaux, sabotNote /2

Question n°2 :

Quelle est la composition de la barbotine ?

1/3 d'eau, 1/3 de savon noir, 1/3 d'huileNote /3

Question n°3 :

Etablir le mode opératoire phase par phase de la fabrication jusqu'à la réalisation complète de la restauration du motif décoratif.

N°	OPERATIONS
1	Organisation du poste de travail.
2	Réalisation du calibre zinc (piquage, limage, ponçage).
3	Réalisation du traîneau (assemblage zinc + bois).
4	Graissage de la table, de l'auge, du gabarit.
5	Préparation du plâtre + traînage de la moulure sur la table.
6	Traçage de l'épreuve.
7	Découpe de la moulure.
8	Collage et raccordement des éléments de décoration.
9	Profils et raccordements
10	Nettoyage du poste de travail.

Note: /10

Examen et spécialité : BP PLÂTRERIE ET PLAQUE	Rappel codage E3
Intitulé de l'épreuve : TRAVAUX SPECIFIQUES A CARACTERE TECHNIQUE ET DECORATIF	N° de page S 2/2

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.